

# RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2023-2024



**PRÉPARÉES PAR**

l'Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick

**FÉVRIER 2023**

## **Recommandations formulées dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024**

*par l'Association des travailleuses et des  
travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) représente plus de 2 250 membres à l'échelle de la province. L'ATTSNB est chargée de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social et d'assurer la protection du public.

Tout simplement, les travailleuses et travailleurs sociaux font partie d'une profession réglementée du secteur de la santé, et ils répondent aux besoins des particuliers, des familles, des groupes et des collectivités de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ils tiennent compte du milieu dans lequel vivent leurs clients et comprennent les défis que leurs clients doivent relever et les expériences qu'ils ont vécues dans un contexte social plus large. Les travailleuses et travailleurs sociaux comprennent que les gens sont touchés par leur milieu et que leur milieu les touche aussi. Ils tiennent compte de l'incidence des facteurs familiaux, communautaires, juridiques, sociaux, spirituels et économiques sur le bien-être et s'efforcent d'enlever tous les obstacles qui se posent. Les travailleuses et travailleurs sociaux identifient les gens qui ont besoin d'aide et travaillent auprès d'eux pour améliorer leur situation.

Les travailleuses et travailleurs sociaux s'efforcent chaque jour de favoriser le mieux-être de l'ensemble de la population et de protéger les membres les plus vulnérables de notre société. Ils fournissent des services essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick dans une vaste gamme de domaines tels que les soins de santé, la santé mentale et le traitement des dépendances, la protection des enfants et des adultes, les soins de longue durée, la sensibilisation, les organismes sans but lucratif et l'élaboration de politiques. Pour créer une société meilleure et plus équitable au sein de laquelle chaque personne peut réaliser son plein potentiel, les travailleuses et travailleurs sociaux espèrent que le budget du Nouveau-Brunswick pour 2023-2024 tiendra compte des besoins de la population et des priorités importants mentionnés ci-dessous.



## 1. Comment la province augmentera-t-elle l'offre de logements en réponse à la forte croissance démographique?

La pandémie de COVID-19 a entraîné beaucoup de changements, y compris une croissance démographique au Nouveau-Brunswick. Selon Statistique Canada, la population du Nouveau-Brunswick a augmenté de près de 25 000 personnes seulement en 2022<sup>1</sup>. Les gens du Nouveau-Brunswick continuent de composer avec le coût de la vie qui ne cesse pas d'augmenter et voient que les prix immobiliers et des loyers montent en flèche. Il est essentiel que le budget provincial réponde à ces besoins et affecte des fonds appropriés à toute la gamme d'initiatives en matière de logement. L'engagement qu'a pris le gouvernement d'investir dans des logements sociaux et de construire et de rénover des logements sociaux à l'échelle de la province constitue un pas dans la bonne direction<sup>2</sup>. Toutefois, le gouvernement doit faire encore davantage pour faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick ont accès à des logements sécuritaires et abordables.

Un logement représente beaucoup plus qu'un abri ; il s'agit d'un élément fondamental qu'il nous faut pour pouvoir participer pleinement et utilement à la société. C'est seulement lorsque les besoins fondamentaux d'une personne sont satisfaits et que la stabilité est assurée qu'elle peut commencer à réaliser son plein potentiel. Les besoins de base, tels que l'accès à un emploi stable, à une bonne alimentation, à un logement sécuritaire, à des services de santé de qualité et d'autres, constituent des déterminants de la santé, soit les facteurs non médicaux qui ont une incidence sur la santé et influent sur les inégalités en santé. Toute mesure de soutien accordée aux gens du Nouveau-Brunswick pour leur permettre d'obtenir et de garder un logement sécuritaire et abordable améliorerait les résultats en matière de santé de la population.

Selon les données du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) et la liste de noms des sans-abri, le Saint John Human Development Council conclut qu'il y a 560 sans-abri sur les rues des trois grandes villes du Nouveau-Brunswick<sup>3</sup>. Le chiffre ne tient peut-

---

<sup>1</sup> Statistique Canada (2022). Estimations de la population, trimestrielles. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000901&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000901&request_locale=fr)

<sup>2</sup> Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2022). Investissement de 102,2 millions \$ pour la construction et la rénovation de logements sociaux. [https://myid.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement\\_social/nouvelles/communiqu2022.10.0579.html](https://myid.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/nouvelles/communiqu2022.10.0579.html)

<sup>3</sup> Renic, K., et Sturgeon, N. (2022). New Brunswick's homelessness crisis and how it's reaching a boiling point. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/9328885/new-brunswick-homelessness-crisis-part-one-boiling-point/>

être pas compte de toutes les personnes qui n'ont pas de logement, et le manque de logements est un problème important dans la province.

Le gouvernement devrait reconnaître les avantages économiques et humanitaires liés aux politiques donnant la priorité aux logements, car les coûts liés à l'hébergement des gens peuvent être de loin inférieurs aux coûts liés aux personnes sans logements. Les politiques donnant la priorité aux logements prévoient l'accès immédiat aux logements permanents ainsi que des soutiens personnalisés pour aider les gens à atteindre le bien-être, à participer aux activités utiles et ainsi de suite<sup>4</sup>. Ces politiques permettent d'économiser de l'argent en réduisant le besoin d'autres services fournis par le gouvernement et les organismes sans but lucratif ; selon les recherches, pour chaque somme de 10 \$ consacrée aux initiatives donnant la priorité aux logements, la somme de 21, 72 \$ est économisée au titre des coûts liés aux soins de santé, aux services sociaux et au système de justice<sup>5</sup>.

Pour ceux et celles qui ont un logement, l'abordabilité demeure une préoccupation. Un logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement<sup>6</sup>. En plus d'augmenter l'offre de logements, le gouvernement devrait mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès aux logements abordables.

Les locataires du Nouveau-Brunswick sont toujours vulnérables aux augmentations des loyers et à l'instabilité provoquée par la situation du logement. Même si le gouvernement a présenté certaines modifications de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, notamment une modification qui prolonge la période de préavis d'augmentations de loyer, les modifications ne visent pas à plafonner les augmentations de loyer ni ne prévoient de protection adéquate pour les locataires du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick est l'une des rares provinces du Canada qui n'imposent pas le plafonnement des loyers, car le plafond de 3,8 % imposé en 2002 a expiré à la fin de l'année<sup>7</sup>. Le gouvernement provincial doit adopter immédiatement une loi de

---

<sup>4</sup> Davidson, S. (2021). Homelessness in Fredericton, New Brunswick: Debunking Myths and Working Towards Solutions. *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, 13(2), 3-7.  
<https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/32607/1882527844>

<sup>5</sup> Commission de la santé mentale du Canada (2018). Rapport final national.  
[https://commissionsantementale.ca/resource/rapport-final-du-projet-pancanadien-chez-soi/?\\_ga=2.81872214.1549368585.1678884675-531138073.1678884675](https://commissionsantementale.ca/resource/rapport-final-du-projet-pancanadien-chez-soi/?_ga=2.81872214.1549368585.1678884675-531138073.1678884675)

<sup>6</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement (2018). À propos du logement abordable au Canada.  
<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/expertise-de-lindustrie/logements-abordables/-a-propos-du-logement-abordable/-a-propos-du-logement-abordable-au-canada>

<sup>7</sup> Budhathoki, A. (2022). Mock funeral held to mourn death of rental control in New Brunswick.  
<https://www.commediaportal.ca/en/media/mock-funeral-held-mourn-death-rental-control-new-brunswick>

contrôle des loyers et des politiques en vue de protéger les locataires de la province. Si de telles mesures ne sont pas prises de manière opportune, les taux de pauvreté, d'itinérance, de recours aux programmes d'aide sociale et d'effets négatifs sur la santé continueront à augmenter dans la province.

En plus d'un plafond sur l'augmentation des loyers, on pourrait favoriser le bien-être des locataires en adoptant des lois et des politiques novatrices pour améliorer l'accès à des logements abordables, telles que des lois sur le zonage inclusif<sup>8</sup> et l'imposition de limites sur les locations à court terme.<sup>9</sup> Pendant que le Nouveau-Brunswick essaie d'augmenter le nombre de logements, il faut aussi tenir compte du besoin de logements abordables et accessibles pour les gens du Nouveau-Brunswick.

## 2. Quelles mesures de soutien sont nécessaires pour aider notre population vulnérable à composer avec l'augmentation du coût de la vie?

Le coût des produits et des services continue de grimper au Canada, et le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Selon la revue de 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,8 % en 2022, après avoir augmenté de 3,4 % en 2021. Tel qu'il a été indiqué dans la revue, l'augmentation de 2022 a été la plus importante depuis 40 ans, et « Les Canadiens ont ressenti l'effet de l'inflation, car les prix des nécessités courantes, comme les transports (+10,6 %), les aliments (+8,9 %) et le logement (+6,9 %), ont enregistré les hausses les plus fortes. »<sup>10</sup> En septembre 2022, le taux de l'inflation sur les aliments achetés en magasin a grimpé de 11,4 %<sup>11</sup>,

---

<sup>8</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement (2017). Zonage inclusif : pratiques canadiennes et internationales. [https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/archive/publications/recherche\\_en\\_action/69139\\_w.pdf?rev=c91b13c6-8ee7-4bad-87a2-773edd27fc5d](https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/archive/publications/recherche_en_action/69139_w.pdf?rev=c91b13c6-8ee7-4bad-87a2-773edd27fc5d)

<sup>9</sup> Cline, J. (2021). Doubling Rent and Denying Dignity: The Affordable Housing Crisis in New Brunswick. *International Human Rights Internship Program, Working Paper Series*. 10(1). [https://www.mcgill.ca/humanrights/files/humanrights/cline\\_johanna\\_-\\_doubling\\_rent\\_and\\_denying\\_dignity\\_the\\_affordable\\_housing\\_crisis\\_in\\_new\\_brunswick.pdf](https://www.mcgill.ca/humanrights/files/humanrights/cline_johanna_-_doubling_rent_and_denying_dignity_the_affordable_housing_crisis_in_new_brunswick.pdf)

<sup>10</sup> Statistique Canada (2023). Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117b-fra.htm>

<sup>11</sup> Statistique Canada (2022). La Croissance des prix des aliments achetés en magasin est supérieure à l'inflation globale depuis 10 mois consécutifs. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221019/cg-a005-fra.htm>

le taux le plus élevé depuis 1981<sup>12</sup>. Pour favoriser la résilience au sein de la société, les gens de la province doivent avoir accès aux services essentiels lorsqu'ils en ont besoin. Le gouvernement a un rôle important à jouer en vue d'aider les gens, surtout les groupes vulnérables, à composer avec l'augmentation du coût de la vie.

Le gouvernement doit se concentrer sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux logements sécuritaires et abordables et à d'autres systèmes qui permettent à la population de prospérer et de participer pleinement à la vie publique, y compris l'accès à la nourriture, aux transports, aux logements et aux garderies abordables. Puisque le Nouveau-Brunswick a accepté de mettre en oeuvre le plan visant à mettre en place des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour, le gouvernement provincial doit veiller à ce que les garderies agréées de la province répondent à la demande de services, tout en élargissant les critères d'admissibilité aux programmes d'aide pour les services de garderie et en assurant des services d'aide à l'emploi et des possibilités de formation aux parents qui veulent intégrer ou réintégrer la population active.

De plus en plus, des personnes du Nouveau-Brunswick doivent compter sur des banques alimentaires et d'autres soutiens communautaires pour combler leurs besoins de base en raison de faibles revenus et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des logements. Le budget devrait prévoir un financement soutenu des programmes de réduction de la pauvreté et des initiatives communautaires. Le budget doit aussi prévoir le financement qu'il faut pour soutenir de manière adéquate la prestation de services sociaux, compte tenu du fait que les déterminants sociaux de la santé peuvent avoir une incidence plus importante sur la santé que celle des soins de santé ou des modes de vie, que de 30 % à 55 % des résultats pour la santé peuvent être attribuables à ces déterminants<sup>13</sup>, et que les services sociaux sont des mesures de prévention qui peuvent, en fin de compte, réduire les coûts liés aux soins de santé<sup>14</sup>.

L'année dernière, le gouvernement provincial a modifié la Politique sur le revenu du ménage relativement à l'aide sociale, mais ne l'a pas annulée. Les modifications de la politique permettent d'évaluer séparément les colocataires qui n'entretiennent pas de relations sentimentales pour déterminer s'ils sont admissibles à l'aide sociale. La modification est positive, mais elle ne s'applique pas aux gens du Nouveau-Brunswick qui vivent avec leur partenaire et qui

---

<sup>12</sup> Yun, T. (2022). Are we headed for a recession? Here are the signs to look out for. *CTV News*. <https://www.ctvnews.ca/business/are-we-headed-for-a-recession-here-are-the-signs-to-look-out-for-1.6150172>

<sup>13</sup> Organisation mondiale de la Santé (s.d.). Social determinants of health. [https://www.who.int/health-topics/social-determinants-of-health#tab=tab\\_1](https://www.who.int/health-topics/social-determinants-of-health#tab=tab_1)

<sup>14</sup> Dutton, D., Forest, P.-G., Kneebone, R., et Zwicker, J. (2018). Effect of provincial spending on social services and health care on health outcomes in Canada: an observational longitudinal study. *Canadian Medical Association Journal*. 190(3), 66-71. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5780265/pdf/1900e66.pdf>

sont toujours considérés comme un domicile<sup>15</sup>. La politique continue de constituer un obstacle à de nombreuses personnes marginalisées et vulnérables du Nouveau-Brunswick, notamment aux personnes handicapées qui risquent de perdre leurs prestations d'invalidité si elles cohabitent avec leur partenaire<sup>16</sup>.

Le gouvernement doit continuer d'améliorer les politiques restrictives comme la Politique sur le revenu du ménage pour mieux soutenir les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick et leur permettre de bien vivre et de vivre dans la dignité. L'amélioration de la Politique sur le revenu du ménage est importante aussi dans le contexte de la crise liée à l'abordabilité et à l'offre de logements. Il faudrait envisager aussi de prendre d'autres mesures en vue de la réforme de l'aide sociale, telles que l'augmentation des taux d'aide sociale pour les porter à un niveau décent et l'amélioration des exonérations fiscales. Le renforcement des soutiens pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick est un élément important des efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer la participation au marché du travail, surtout pendant une période où le marché du travail est encore resserré, le taux de chômage est proche des creux historiques et de nombreuses entreprises continuent de faire état de pénuries de main-d'œuvre<sup>17</sup>.

Comme tenu du coût de la vie qui ne cesse de croître, il faut aussi modifier le modèle actuel de placement en foyer d'accueil afin qu'il offre des incitatifs et des soutiens nécessaires aux familles d'accueil, tout en protégeant les enfants à charge du Nouveau-Brunswick et en veillant à ce que leurs besoins soient satisfaits. Les parents d'accueil et le personnel des foyers de groupe jouent un rôle essentiel auprès des clients du bien-être à l'enfance, en interagissant avec des enfants qui traversent les périodes les plus difficiles.

Les travailleuses et travailleurs sociaux qui travaillent dans le secteur du bien-être à l'enfance collaborent souvent avec les parents d'accueil et le personnel des foyers de groupe. Malheureusement, ces groupes sont surchargés et peu appréciés. Il faut augmenter la rémunération du personnel des foyers de groupe afin de recruter et de maintenir en poste des travailleurs qualifiés. Les membres du personnel des foyers de groupe quittent souvent leurs

---

<sup>15</sup> Poitras, J. (2022). Roommates in New Brunswick can now apply for social assistance separately. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/new-brunswick-social-assistance-income-roommates-1.6372906>

<sup>16</sup> Balintec, V. (2021). Woman with disabilities wants change to province's household income policy. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/household-income-policy-stops-couple-from-living-together-1.6105746>

<sup>17</sup> Banque du Canada (2023). Rapport sur la politique monétaire - Janvier 2023. <https://www.banqueducanada.ca/2023/01/rpm-2023-01-25/>

postes pour assumer des postes mieux rémunérés au sein de la collectivité. Il faut prendre des mesures tout de suite pour les maintenir en poste.

De même, les familles d'accueil doivent recevoir une rémunération juste et suffisante pour les services essentiels qu'elles assurent. On attend beaucoup des parents d'accueil. Ils doivent prêter constamment de l'attention aux enfants ayant des besoins élevés tout en faisant preuve de souplesse et de dévouement. Compte tenu du besoin criant de parents d'accueil au Nouveau-Brunswick, il faut reconnaître qu'une rémunération convenable peut inciter d'autres personnes à jouer ce rôle. Un processus de sélection et d'approbation rigoureux est déjà en place pour les parents d'accueil, et seules les personnes de la meilleure qualité sont approuvées. Le coût de la vie a augmenté, et les parents d'accueil méritent une rémunération convenable pour le travail qu'ils accomplissent.

Le gouvernement doit élargir le modèle de soins professionnels à l'ensemble des foyers d'accueil de la province. Toutes les familles et tous les foyers d'accueil approuvés doivent obtenir une rémunération convenable, car la création d'un système à deux vitesses peut poser des problèmes à court et à long terme. Le gouvernement doit veiller à ce que les ressources en matière de placement soient améliorées. Sans accès aux services nécessaires, les travailleuses et travailleurs sociaux doivent relever des défis impossibles. Le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux dans le domaine du bien-être à l'enfance ne peuvent être améliorés sans améliorer les ressources pour les enfants à charge.

### **3. Quelles sont les possibilités de moderniser notre système de soins de santé pour qu'il soit accessible, soit réceptif et réponde aux besoins d'une population croissante?**

Les services de santé mentale sont un élément important du système de soins de santé, et on reconnaît que les affections mentales peuvent avoir un impact important sur le fonctionnement et accroître les risques d'invalidité et de mortalité précoce attribuable à d'autres maladies<sup>18</sup>. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont toujours joué un rôle vital au sein du système de santé en appliquant des programmes et en collaborant avec des unités hospitalières et en fournissant des services essentiels de santé mentale et de traitement des dépendances dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les besoins en matière de

---

<sup>18</sup> Organisation mondiale de la Santé (2013). Investing in mental health: evidence for action. [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/87232/9789241564618\\_eng.pdf?sequence=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/87232/9789241564618_eng.pdf?sequence=1)

soins de santé augmentent en flèche et la demande de services de travail social est plus importante que jamais auparavant.

Au cours des dernières décennies, le besoin de travailleuses et des travailleurs sociaux a accru, et, compte tenu de la demande pré-pandémique de services de travail social, le ministère de la Santé prévoit que, d'ici 2030, il manquera 272 travailleuses et travailleurs sociaux dans la province<sup>19</sup>, ce qui donnera lieu à un écart tangible dans la prestation de services. Étant donné que les besoins augmentent au sein de la population depuis le début de la pandémie de COVID-19, la demande de services de travail social augmente dans tous les secteurs. Il y a des postes vacants de travailleuses et de travailleurs sociaux dans toutes les régions de la province, et nous croyons que la pénurie de personnel se fait sentir déjà à l'échelle de la province.

Afin de pallier la pénurie actuelle et future dans la province, l'ATTSNB dirige l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux. Le plan d'action quinquennal est élaboré par un Comité directeur composé de représentants de divers ministères<sup>20</sup>, de réseaux de la santé, d'écoles de travail social, de collèges, de syndicats et d'autres. Étant donné que le plan d'action sera publié en mars 2023, l'ATTSNB exhorte le gouvernement provincial à tenir compte du recrutement et du maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux dans le budget provincial et à s'engager à fournir le financement et le soutien nécessaires pour assurer la réussite de la stratégie.

La stratégie harmonise aussi avec le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale* du ministère de la Santé, qui porte sur des domaines prioritaires tels que l'amélioration des ressources, l'ajout de ressources humaines, la sensibilisation, la prévention, les traitements et d'autres encore. Les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un rôle essentiel dans tous ces domaines prioritaires ; par conséquent, le recrutement et le maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux représentent un élément fondamental du plan provincial.

L'ATTSNB a mené un sondage auprès des membres au printemps 2022 <sup>21</sup> afin de veiller à ce que la stratégie de recrutement et de maintien en poste réponde aux besoins des travailleuses et

---

<sup>19</sup> Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick (le 23 février 2022). HHR supply & demand model: methodology & results for social workers [Présentation PowerPoint].

<sup>20</sup> Ministère de la Santé, ministère du Développement social, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, et ministère des Finances et du Conseil du Trésor

<sup>21</sup> Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (2022). Rapport : Résultats du sondage auprès des membres concernant la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleurs

travailleurs sociaux, et le sondage a permis de constater que la plupart des répondants avaient connu un niveau de stress difficile à gérer au cours de la dernière année et que près de la moitié souffraient d'épuisement professionnel ou étaient sur le point d'en souffrir. Selon les répondants, le stress et l'épuisement sont les facteurs les plus susceptibles de les inciter à quitter leur emploi, ce qui donnerait lieu à une pénurie encore plus importante si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

L'une des nombreuses mesures qui seront prises dans le cadre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux est la création d'un groupe réglementé de paraprofessionnels en travail social, les techniciens en travail social. L'intégration d'un tel groupe de paraprofessionnels à des systèmes servirait à réduire les pressions qui pèsent sur les travailleuses et travailleurs sociaux, car les techniciens en travail social pourraient accomplir certaines tâches qui ne relèvent pas du champ d'exercice professionnel des travailleuses et des travailleurs sociaux en intervenant auprès de clients et en assurant des services qui sont souvent dispensés par des tiers qui ne font pas partie de métiers réglementés, afin que les travailleuses et travailleurs puissent consacrer davantage de temps aux tâches et aux interventions qui relèvent de leur compétence.

D'autres provinces ou territoires du Canada, tels que l'Ontario, ont déjà des paraprofessionnels réglementés qui travaillent de concert avec les travailleuses et travailleurs sociaux au sein de la collectivité. Le New Brunswick Community College (NBCC) a adapté le programme d'études du Humber College en Ontario pour créer un programme de deux ans pour des travailleurs des services sociaux et communautaires, et le premier groupe d'élèves obtiendra leur diplôme en juin 2023. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) travaille à la création d'un programme pour des travailleurs des services sociaux et communautaires à offrir en français. Les techniciens en travail social auront suivi leurs études postsecondaires dans un programme agréé d'un collège, comme le programme de deux ans du CCNB pour les travailleurs des services sociaux et communautaires.

Une autre mesure importante qui est prévue dans la stratégie est la création d'une nouvelle école de travail social dans la province. Pour devenir travailleuse sociale immatriculée ou travailleur social immatriculé, il faut détenir un baccalauréat ou une maîtrise en travail social. Selon les recherches, les étudiants qui font leurs études au Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles de demeurer dans la province après avoir obtenu leur diplôme.<sup>22</sup> Le campus de Saint John de

---

sociaux. <https://www.nbasw-atsnb.ca/assets/Uploads/23389-002-NBASW-Member-Survey-Report-FR-11-24-24.pdf>

<sup>22</sup> New Brunswick Institute for Research, Data and Training (2023). How Many New Brunswickers Are Leaving After Graduation? NB-IRD's 2019-2020 Update on Graduate Retention. <https://www.unb.ca/nbirdt/datanb/2023/01/how-many-new-brunswickers-are-leaving-after-graduation-nb-irdts-2019-2020-update-on-graduate-retention.php>

l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBSJ) crée une nouvelle école provinciale de travail social afin d'augmenter le nombre de diplômés en travail social dans la province.

La création de l'école de travail social au campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick est une mesure importante en vue d'augmenter le nombre de places dans les programmes universitaires de premier cycle de la province, et un protocole d'entente a été signé avec le NBCC afin de faciliter la transition des études collégiales aux études universitaires. Ce protocole d'entente permettra de tracer une voie plus simple menant des études collégiales aux études universitaires de premier cycle, car le programme de travailleurs des services sociaux et communautaires serait compté comme étant l'équivalent des deux premières années d'études universitaires. L'UNBSJ s'est engagée à réserver la moitié des places pour les diplômés du programme de travailleurs des services sociaux et communautaires du NBCC, et le CCNB et l'Université de Moncton collaborent aussi à la création d'une telle voie pour les étudiants francophones du Nouveau-Brunswick. La transition sans heurts des études collégiales aux études universitaires permettra de favoriser la continuité de l'apprentissage et d'accroître la faisabilité du passage aux études universitaires pour les diplômés collégiaux qui veulent poursuivre leurs études.

Un financement provenant du gouvernement sera nécessaire pour faire en sorte que la nouvelle école de travail social soit créée, que la voie menant des études collégiales aux études universitaires soit concrétisée, que d'autres possibilités de recyclage et de perfectionnement soient offertes aux travailleuses et aux travailleurs sociaux, et que d'autres mesures stratégiques soient prises en vue de recruter et de maintenir en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux. En collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires, nous améliorerons la profession du travail social dans la province et nous continuerons à déployer des efforts pour assurer le mieux-être au sein des collectivités de notre province.

#### **4. Que faut-il pour renforcer les systèmes d'éducation de la province en vue de préparer les personnes étudiantes pour la réussite dans le milieu de travail moderne?**

Il faut mesurer la productivité non seulement par le rendement, mais aussi par les effets sur le bien-être, car le bien-être est un élément essentiel de la participation active à la société par des personnes prêtes à réussir dans un milieu de travail moderne. Même si la réussite scolaire est importante, elle ne remplace pas les besoins fondamentaux comme la sécurité et le bien-être physiques et affectifs. Une société productive est celle qui est en bonne santé sur les plans physique et affectif.

La santé mentale est une composante importante du bien-être, et les troubles de santé mentale sont particulièrement graves chez les enfants d'âge scolaire du Nouveau-Brunswick. Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick est réalisé dans l'ensemble des écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Il vise à évaluer plusieurs aspects du mieux-être des élèves concernant leur développement social et affectif, leur santé physique, leur consommation d'alcool et d'autres drogues ainsi que leurs expériences à l'école et dans la collectivité<sup>23</sup>. Selon un sondage récent, de plus en plus d'élèves de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année signalent avoir des symptômes d'anxiété et de dépression, la moitié d'entre eux signalant qu'ils en souffrent<sup>24</sup>. Selon le même sondage, la fréquence des problèmes de santé mentale est particulièrement élevée chez les personnes qui s'identifient comme étant non binaires<sup>25</sup>.

Pendant le Sommet sur l'éducation du Nouveau-Brunswick en 2019, il a été souligné que « Les défis d'ordre de santé mentale sont souvent mentionnés par les élèves et les enseignantes et enseignants comme étant une crise qui dérange dans la classe, et qui fait souffrir des élèves et ceux autour d'eux. Les professionnels de la santé mentale sont rares et les besoins dans ce domaine sont de plus en plus criants. »<sup>26</sup>

Compte tenu des pressions accrues sur le gouvernement pour ce qui est d'assurer aux gens du Nouveau-Brunswick des services de santé mentale accessibles et abordables, le gouvernement devrait continuer d'accroître l'application de l'approche visant la prestation des services intégrés à laquelle participent le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère du Développement social, le ministère de la Santé, le ministère de la Sécurité publique, les districts scolaires, et les réseaux de la santé et d'enlever les obstacles qui se posent à l'application de cette approche. Les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un

---

<sup>23</sup> Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (s.d.). À propos du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick. <https://nbhc.ca/surveys/about-new-brunswick-student-wellness-survey>

<sup>24</sup> Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (s.d.). 2021-2022 Sondage sur le mieux-être des élèves 6 à 12 : Développement social et affectif. <https://csnb.ca/tableau/developpement-social-et-affectif?cuts=NB>

<sup>25</sup> Urquhart, M. (2022). Mental health declined in N.B. students, especially those identifying as non-binary. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/nb-student-wellness-survey-results-1.6590152>

<sup>26</sup> Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (2019). Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick. Sommet sur l'éducation du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/promo/summit/LivreVert.pdf>

rôle important au sein des équipes de l'enfance et de la jeunesse qui font partie du modèle des services intégrés<sup>27</sup> et travaillent étroitement avec d'autres travailleuses et travailleurs sociaux et d'autres professionnels d'autres organismes et ministères qui offrent un appui holistique aux enfants nécessiteux. La modification de la *Loi sur le consentement des mineurs aux traitements médicaux* afin d'enlever des obstacles qui se posent à l'accès à toute la gamme de services de santé pour les enfants et les jeunes est essentielle pour leur offrir des services de santé mentale.

Même si les travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire viennent d'être recrutés dans les districts scolaires du Nouveau-Brunswick et qu'ils ne sont pas nombreux dans les écoles de la province, ils sont des membres précieux des équipes scolaires, car ils offrent un soutien en temps opportun aux élèves et à leurs familles et ils peuvent les aiguiller, au besoin, vers les travailleuses et travailleurs sociaux et d'autres professionnels qui font partie des équipes de l'enfance et de la jeunesse. Grâce à la perspective de la personne dans son milieu qui est propre à leur profession, les travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire comprennent les multiples facteurs personnels et sociaux qui touchent la capacité à apprendre et à travailler auprès des enfants et des familles qui sont aux prises avec des défis, tout en prenant des mesures de prévention en faveur des enfants de tous les âges.

L'Association, préoccupée par la pénurie actuelle et future de professionnels de la santé mentale, y compris de travailleuses et de travailleurs sociaux dans la province, a élaboré une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux dans la province. Comme il a déjà été mentionné, un élément de la stratégie vise la création d'un groupe de paraprofessionnels réglementé, les techniciens en travail social, et les diplômés de programmes collégiaux agréés, tels que le programme pour des travailleurs des services sociaux et communautaires du NBCC, seraient admissibles au programme.

Le travail à cet égard est en cours, mais les techniciens en travail social suivraient une formation spécialisée afin de fournir des services de soutien aux travailleuses et aux travailleurs sociaux et mettre en oeuvre des aspects des plans d'intervention en travail social afin de permettre aux travailleuses et aux travailleurs sociaux de mieux mettre l'accent sur les tâches et les interventions propres aux professionnels. Comme il a été mentionné, cela permettrait aussi de

---

<sup>27</sup>Réseau de santé Horizon (s.d.). Équipes enfance jeunesse – Prestation des services intégrés (PSI). <https://horizonnb.ca/fr/services/services-de-traitement-des-dependances-et-de-sante-mentale/services-aux-enfants-et-aux-jeunes/equipes-enfance-jeunesse-prestation-des-services-integres-psi/>

faciliter la transition des études collégiales aux études universitaires en travail social et d'augmenter ainsi le nombre de diplômés de premier cycle en travail social dans la province.

Une fois que la réglementation sera en place, il faudra faire les investissements nécessaires pour recruter les techniciens en travail social au sein des systèmes scolaires, où ils collaboreront avec les travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire. Il faudra aussi faire les investissements nécessaires pour les ajouter à d'autres services gouvernementaux essentiels, notamment dans les domaines de la protection de l'enfance et de la santé mentale et des dépendances.

## **5. Quels sont les investissements nécessaires pour faire la transition vers une économie verte, sobre en carbone?**

Les changements climatiques nous préoccupent tous, et il s'agit d'un domaine important dans lequel investir et prendre des mesures. Non seulement le réchauffement planétaire a-t-il des effets importants sur l'environnement et les animaux, mais il a des effets importants sur le bien-être des êtres humains, car la vie des gens et l'environnement sont interreliés. À l'échelle mondiale, nous constatons que la fonte des glaciers et des calottes glaciaires contribue à l'élévation du niveau de la mer, qui a des conséquences suivantes : une perte d'habitats d'eau douce et d'eau potable ; la migration massive de communautés côtières vers l'intérieur des terres ; la destruction de cultures et de sources de nourritures, et d'autres encore<sup>28</sup>.

Le gouvernement provincial a la possibilité de jouer un rôle de chef de file dans les efforts déployés à l'échelle communautaire en vue de lutter contre les changements climatiques. La mise en place de structures fiscales qui favorisent le recours aux sources d'énergie vertes et renouvelables et l'offre d'autres incitatifs financiers aux particuliers qui prennent des mesures écoénergétiques peuvent contribuer à créer une province plus verte. Il incombe aussi au gouvernement de veiller à ce que les terres et les ressources naturelles du Nouveau-Brunswick soient utilisées d'une manière qui favorise la durabilité et la résilience pour la génération actuelle et celles à venir.

L'investissement dans un réseau de transport en commun sécuritaire et fiable dans l'ensemble de la province est une autre mesure importante à prendre afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est temps de reconnaître que le transport en commun est un service essentiel

---

<sup>28</sup> Schibli, K. (2020). ACTS : Changement climatique et travail social.  
[https://www.casw-acts.ca/files/documents/Changement\\_climatique\\_et\\_travail\\_social\\_pdf\\_0.pdf](https://www.casw-acts.ca/files/documents/Changement_climatique_et_travail_social_pdf_0.pdf)



procurant de nombreux avantages pour la santé, la société et l'environnement<sup>29</sup>. En améliorant l'accès aux moyens de transport abordables, le gouvernement améliorerait en effet l'équité et le bien-être environnementaux et personnels. En plus d'améliorer le transport en commun dans les centres urbains, il faudrait envisager de cerner des solutions novatrices en matière de transports dans les régions rurales de la province pour tenir compte du fait que le Nouveau-Brunswick compte de nombreuses régions rurales.

---

<sup>29</sup> Perrota, K. (2021). Transport en commun : document d'information.  
<https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/resources/climateaction/hgjr-public-transit-background-f.pdf>